



6h du mat' ? J'ai des frissons !



**La Direction fait, fait, fait
C'qui lui plaît, plaît, plaît !**

Introduction

Le lundi 20 novembre, lors du groupe de travail Île-de-France (GT IDF), la Directrice régionale (DR) d'Orly a évoqué « **une vraie réflexion** » sur une prise de service le matin des agents de la Surveillance de la plate-forme d'Orly à 06h00, pour couvrir les vols qui arrivent avant 07h00... Ceci afin que leur vacation se fasse **sur une durée couvrant 06h/18h, au lieu du 7h/19h** actuel.

La DR a toutefois précisé que cette question ne se posait pas aujourd'hui. Alors, quand cette « **vraie réflexion** » laissera place à une « **réelle mise en application** » ?



Vers un rapprochement des méthodes roisséennes ?

Coincidence, cette annonce tombe au même moment où l'on discute du transfert de la DR d'Orly vers la Direction Inter-régionale (DI) de Roissy, ce qui n'est pas vraiment le bon moment pour rassurer les agents d'Orly à ce sujet. Où se place la réflexion sur le Bien-Etre Au Travail (BEAT) dans tout cela ?

Nous savons ce que veut dire « une réflexion » pour la haute administration, puisqu'on peut penser qu'il s'agit d'un vrai projet qu'elle veut mener à son terme.

Pour rappel, la Cour des comptes avait dit dans un rapport que le régime du temps de travail des agents de la DGDDI dans les aéroports de Roissy, du Bourget et Orly était « mal adapté aux exigences opérationnelles » [sic] et qu' « une réflexion devait être engagée sur la pertinence des vacations de nuit et que le système devait être refondu »¹.

Nous avons l'impression que notre direction est bien partie aujourd'hui pour suivre ces recommandations.

Mais pour rassurer tout le monde, la DR parle de « volontariat » pour le 6/18. Parlons-en du volontariat !

À Roissy en 2005, après une lutte acharnée des agents contre le changement d'horaire, les syndicats de l'époque (hormis SOLIDAIRES qui n'existait pas sur la plateforme) avaient entrouvert la porte du « volontariat » avec la Direction. Bingo ! Le 6/18 est devenue la norme à Roissy.

Dans certains terminaux, ceux qui ne pouvaient être volontaires et continuaient sur une vacation en 7/19, se voyaient (et se voient encore...) dans bien des cas affectés à la détaxe ou à la taxation et cela avait un impact bien sûr sur leur notation...

1 Page 85 du rapport sur *L'action de la Douane dans la lutte contre les fraudes et trafics*. Pour plus de détails, voir notre dossier d'analyse (p24) : <http://www.solidaires-douanes.org/La-Lutte-Contre-la-Fraude-vue-par-la-Cour-des-Comptes>



Une « haute » hiérarchie méprisante ?

Pour la haute hiérarchie, il n'y a pas de problème. En effet, **comme exprimé oralement par la DR devant des agents** de la BSE Ouest et de la BSE Pistes, « *commencer à 06h ou 07h, c'est pareil* » !
De plus, toujours selon la DR « avec trois services par semaine, les agents ont largement le temps de se reposer » !

N'oublions pas le divisionnaire de la surveillance pour qui « les 12 heures sont un privilège » !
Les agents apprécieront...



Les syndicats sur le qui-vive ?

On aurait pu se dire que ce n'était pas grave car le 13 septembre dernier, lors de l'annonce du rapprochement d'Orly et de Roissy-Le Bourget, le DG nous avait annoncé le maintien du protocole de 82².

Que nenni ! Lors du dernier Comité Technique de Réseau le 14 décembre, SOLIDAIRES Douanes l'a interrogé sur ce possible changement d'horaires et la réponse du DG fut de dire que « le protocole concernait les 12 heures et pas spécifiquement [le 7/19] ». Ce que SOLIDAIRES conteste (voir extrait du protocole ci-contre), ainsi que la CGT qui est intervenue sur le sujet.

D'ailleurs, pour ceux qui voulaient connaître la **position des autres organisations syndicales sur le 6/18** (CFDT, FO, UNSA)... eh bien apparemment elles n'en ont pas. Pas d'intervention de leur part sur le sujet.

Ni d'ailleurs sur les conditions de travail difficiles qui durent depuis trop longtemps à Orly et que SOLIDAIRES Douanes a largement évoquées devant le DG. Ce dernier a botté en touche en disant qu'« *on n'[était] pas à un CT qui concernait Orly* ». Et donc qu'il se moque de nos conditions de travail, pourrait-on traduire ?

RÉGIME 1982		
I - Secteur AG-OPCO-SURV		
en horaires administratifs		
de 9 h à 17 h 30 sur 5 jours	(5 x 7 h 30)	37 h 30
+ 5 forfaits déplacements	(5 x 0 h 30)	02 h 30
	TOTAL	40 h 00
<i>Récupération</i>		
40 h - 36 h = 4 h hebdomadaires		
II - Secteur OPCO		
en horaires longs (de 8 h 00 à 20 h 00)		
1ère semaine : 4 vacations	(4 x 11 h)	44 h 00
2ème semaine : 3 vacations	(3 x 11 h)	33 h 00
	TOTAL	77 h 00
+ 7 forfaits déplacements	(7 x 0 h 30)	03 h 30
	TOTAL	80 h 30
<i>Récupération</i>		
80 h 30 - (36 h x 2) = 8 h 30		
soit 4 h 15 hebdomadaires		
III - Service SURV		
Vacation de jour : 6 h 45 à 19 h 15		11 h 30
Forfait déplacement		00 h 30
Heures comptabilisées sur la fiche de l'agent		12 h 00
Vacation de nuit : 18 h 45 à 7 h 15		12 h 30
Forfait déplacement		00 h 30
Heures comptabilisées sur la fiche de l'agent		13 h 00
Régime applicable en fin d'évolution		
Sur la base de l'objectif arrêté par le gouvernement (durée hebdomadaire de 35 heures - Circulaire MAUROY 1630 SG du 16 décembre 1981) :		
Durée légale	35 h 00	35 h 00
dont forfait de service 30 minutes par vacation :		
cinq vacations	- 2 h 30	
trois vacations		- 1 h 30
Durée réelle sur le poste de travail (à l'exclusion de tout autre forfait)	32 h 30	33 h 30

Pour conclure : ras-le-bol !

Les agents d'Orly travaillent depuis trop longtemps dans des **conditions difficiles** : effectifs réduits, locaux inadaptés, pas de douche, ni de repli, exercice des missions compliquées avec un aéroport non sécurisé comme il se doit, conditions très difficiles lors de procédures à Cusco³, *Clio* antédiluvienne pour transférer les infracteurs... Tout le monde aurait bien des choses à dire sur les conditions de travail...

Les résultats sont « **exceptionnels** » à Orly, comme l'avait assuré le nouveau DI IDF récemment ? Ils devenaient « **satisfaisants** » lorsqu'on avait répété notre attachement au 7/19...

On ne peut plus continuer ainsi et laisser se détériorer encore plus nos conditions de travail. SOLIDAIRES Douanes appelle l'ensemble des collègues, à partir du 1^{er} janvier 2018, à travailler au prorata de la considération qu'il reçoit de la haute administration...

Le lundi 18 décembre 2017

2 Voir notre compte-rendu : <http://www.solidaires-douanes.org/Mercato-Orly-rejoint-Roissy>

3 Unité médico-judiciaire située dans une aile sécurisée de l'hôtel Dieu, où sont transportés les « ingérés ».